

Editorial

Par le Conseil d'administration de la section apicole du GDS44

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'hiver est bien là et c'est le moment pour nous, apiculteurs, de faire différents bilans de la saison écoulée. 2017 restera encore mitigée tant en terme de pertes de colonies qu'en terme de production.

Varroa, très présent à l'automne, ne se laisse pas oublier et le moment semble judicieux pour un traitement hivernal hors couvain. Une trêve sur le front du varroa n'est que bénéfique pour nos ruches, quelquefois même salutaire pour l'hivernage.

C'est le temps de se former, plusieurs d'entre nous ont participé avec succès à la formation pour devenir technicien sanitaire apicole (TSA), anciennement appelés ASA. Une équipe renforcée devrait nous permettre d'avancer dans la réalisation des visites dans le cadre du plan sanitaire d'élevage (PSE). Visites qui sont d'ailleurs l'occasion de se rencontrer et d'échanger autour d'un thème qui nous est cher : la santé de nos colonies.

C'est le moment également de voir émerger de nouveaux projets. L'un d'entre eux, OMAA (Observatoire des Mortalités et Affaiblissements des Abeilles), à l'initiative du ministère de l'agriculture, va débiter très prochainement, les Pays de la Loire étant une des régions pilotes. Un numéro de téléphone unique nous sera communiqué afin de nous permettre d'appeler dès que nous constaterons des problèmes inexplicables dans nos ruches. Espérons que ce dispositif nous accompagne efficacement dans la compréhension de ces phénomènes.

C'est aussi le temps de préparer la prochaine saison et notamment de s'occuper de la cire. Le sujet est de plus en plus préoccupant, les analyses montrent que de nombreuses molécules d'origine apicole ou agricole se retrouvent dans nos cires gaufrées et donc au cœur même de nos colonies. Même si l'impact semble difficile à évaluer pour l'instant cela suscite beaucoup d'interrogations.

Il est aussi temps de se rencontrer, ainsi vous êtes invités à une demi-journée d'information qui se déroulera le samedi 27 janvier 2018 de 9h30 à 12h30 à la salle de la Papinière à Sucé sur Erdre. Nous aborderons tous ces thèmes avec une attention particulière au sujet du varroa. A cette occasion vous pourrez rapporter vos lanières et emballages usagés de traitement varroa, des bacs spécifiques de recyclage seront mis à votre disposition.

Dans l'attente de vous y rencontrer nombreux, l'ensemble du Conseil d'Administration du GDS de Loire Atlantique vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Déclarations

9168 colonies d'abeilles ont été déclarées sur la Loire Atlantique l'année passée par 526 apiculteurs.

Dernière ligne droite pour déclarer vos colonies si vous ne l'avez pas déjà fait, c'est jusqu'au 31 décembre et sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr

DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAITRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEEILLES
- BENEFICIER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Mesure de l'infestation résiduelle varroa



Cette technique de comptages sur langes a l'avantage lorsque l'on a des planchers entièrement grillagés de pouvoir surveiller l'infestation sans perturber pour autant la colonie et cela même en hiver.

Estimer la population par comptage des mortalités naturelles de varroa est une méthode efficace. Il existe une bonne relation avec la population totale estimée. Cependant, la mortalité journalière peut être variable ce qui signifie que cette mesure doit être réalisée sur **1 à 2 semaines**.

Afin de se donner une idée de la population totale de varroa certains estiment qu'il faut multiplier par 250 à 500 le taux de chute journalière en hiver en l'absence de couvain. Le taux de chute journalière à cette saison ne doit ainsi pas dépasser les 0,5 varroas par jour.

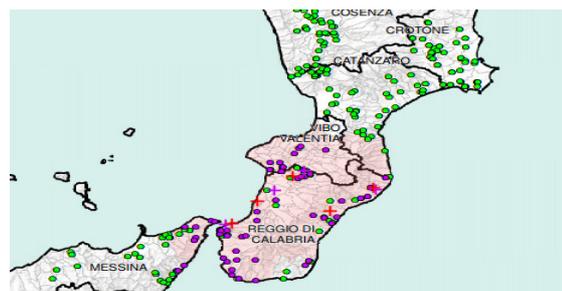
Un **tableau de mesure de la pression résiduelle varroa** à l'issue de votre traitement (disponible également sur notre site internet : <http://www.gds44.com>) vous a été fourni lors de la délivrance de vos traitements. Cette évaluation est importante pour vos colonies. Les résultats sont également importants collectivement afin de garder une surveillance départementale sur l'efficacité des traitements.

Merci de nous renvoyer vos tableaux dans cet objectif de lutte contre varroa.

Actualités *Aethina tumida*

La surveillance *Aethina tumida* est toujours de mise en Italie. De nouveaux foyers ont été détectés en 2017 (en rouge).

Les mouvements de colonies et de matériels apicoles en provenance de la zone sont toujours interdits.



L'Observatoire des Mortalités et Affaiblissements des abeilles (OMAA)

A partir du 1^{er} janvier 2018, un Observatoire des Mortalités et Affaiblissements des Abeilles se met en place sur la région. C'est un dispositif pilote qui vous permettra d'être mis en relation avec un vétérinaire formé en apiculture. L'objectif est à la fois de vous aider lorsque vous rencontrez des problèmes sur vos colonies mais également de mieux comprendre de façon plus globale dans l'espace et dans le temps les troubles qui touchent les abeilles où se superposent des facteurs toxiques, sanitaires et environnementaux.

Nous vous communiquerons plus d'informations sur ce dispositif pilote sous peu.



Qualité des cires

La qualité de la cire est importante afin d'avoir une bonne acceptation des cires par les abeilles, des constructions régulières à l'intérieur de la ruche mais cela conditionne également la bonne santé de la colonie !

La cire d'abeilles peut contenir différents contaminants :

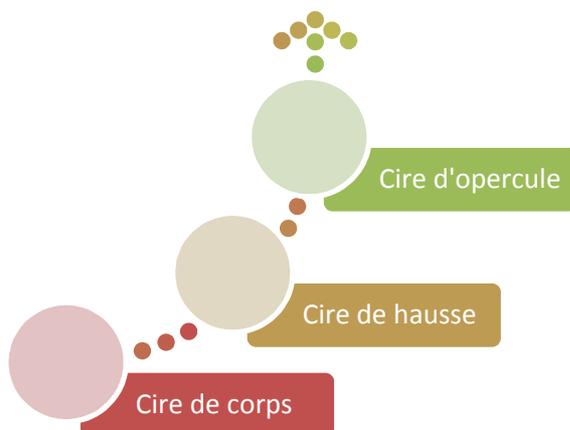
- *de nature chimique (résidus de traitements contre varroa, pesticides ou autres contaminants),*
- *ou biologique (spores de loques, parasites).*

Ces contaminants peuvent avoir des effets néfastes sur le couvain et à terme sur l'ensemble de la colonie.

Certaines mesures sont importantes afin de limiter ces risques.

Il est important de n'utiliser que de la cire d'opercules pour le renouvellement de vos cadres.

C'est la cire la moins contaminée !



Afin que les cires d'opercules soient les plus propres possibles, il faut être vigilant :

- A ne pas utiliser de traitement en présence de hausse
- A limiter le risque de contamination par les bactéries ou parasites du couvain en n'utilisant pas l'opercule des hausses de ruches malades ou ayant pu avoir du couvain (idéalement l'utilisation d'une grille à reine en saison permet de limiter ce risque)
- A être vigilant en saison au léchage des hausses

Un renouvellement de 2 à 3 cadres par an dans le corps de ruche avec des feuilles de cire d'opercules est important pour la santé de vos colonies !



Rendez-vous à ne pas manquer :



Les Prédateurs de la ruche



Vous êtes invités à la réunion d'information
de la section apicole du GDS de Loire Atlantique

Venez échangez avec nous

Le Samedi 27 janvier 2018
De 9H30 à 12H30
Salle de l'Erdre/ La Papinière
à Sucé sur Erdre



*Des bacs pour la destruction de vos lanières usagées seront mis à disposition à cette même occasion.
Pensez y !*



gds44@reseaugds.com



Rue Pierre-Adolphe Bobierre
La Géraudière
44939 Nantes cedex 9



02 40 16 39 07